



LIVRET D'ACCUEIL

HÉMATOLOGIE CLINIQUE



PÔLE MÉDECINES SPÉCIALISÉES



1

LE SERVICE

1.1 Missions.....	P.4
Soins.....	P.4
Enseignement.....	P.4
Recherche.....	P.5
1.2 Chiffres clés.....	P.5

2

LES UNITÉS DU SERVICE

2.1 Unité Morvan Lebesque.....	P.7
2.2 Unité Anjela Duval.....	P.8
2.3 Unité Xavier Grall.....	P.9
2.4 Unité des consultations externes.....	P.10
2.5 Unité de recherche clinique.....	P.11

3

LES PARCOURS DE SOINS

3.1 La réunion de concertation pluridisciplinaire (RCP).....	P.13
3.2 Le programme personnalisé de soins (PPS).....	P.13
3.3 Le dispositif d'annonce.....	P.13
3.4 Les ressources spécifiques ou soins de support.....	P.14
3.5 L'hôtel hospitalier.....	P.14
3.6 La personne de confiance.....	P.14
3.7 Les directives anticipées (DA).....	P.15

4

EN PRATIQUE

4.1 Numéros utiles.....	P.17
4.2 Accéder au service.....	P.18



1. LE SERVICE



Soins

Le service d'hématologie clinique du CHU de Rennes est centre de référence pour la région Bretagne-Est. Il a développé et coordonne un réseau d'hématologie appelé BREHAT (Bretagne réseau expertise hématologie) qui réunit les hôpitaux de Saint-Brieuc, Saint-Malo, Vannes, Lorient, Laval ainsi que la clinique de Cesson-Sévigné. Plus de la moitié des patients suivis dans le service viennent des départements limitrophes (22, 44, 50, 56).

Le service d'hématologie clinique prend en charge les patients atteints de maladies des cellules du sang, de la moelle osseuse ou des ganglions, et en particulier les hémopathies malignes :

- les leucémies aiguës et chroniques ;
- les lymphomes hodgkiniens et non hodgkiniens ;
- le myélome multiple ;
- les syndromes myéloprolifératifs ;
- et les myélodysplasies.

Le service propose des soins et des traitements à la pointe de la médecine pour accompagner les patients tout au long de leur maladie. Les principaux traitements : chimiothérapie, immunothérapie, thérapie ciblée, greffe (auto et allogreffe), CAR-T cells... En matière de recherche, le service permet l'accès précoce à des traitements innovants grâce aux essais cliniques auxquels il participe.

Enseignement

En tant que lieu de stage, le service participe principalement à la formation des étudiants en médecine générale et de spécialité (externes et internes), des étudiants en pharmacie et des étudiants des filières paramédicales (infirmier(e) en soins généraux ou de spécialité notamment en pratique avancée, aide-soignant(e), etc.). Des stagiaires techniciens d'études cliniques et de sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) en mention activité physique adaptée et santé sont également régulièrement accueillis.

Les professionnels du service (médecins, infirmiers, aides-soignants) assurent également l'enseignement en faculté de médecine et dans les instituts de formation paramédicaux de la région. Ils organisent et participent à des congrès régionaux, nationaux et internationaux pour partager leur expertise.



Recherche

Le service contribue à la recherche scientifique et aux progrès thérapeutiques pour sans cesse améliorer les soins dispensés aux patients. Il est fortement impliqué dans :

- La recherche fondamentale (recherche de laboratoire INSERM, SITI) ;
- La recherche clinique, qui permet de tester de nouveaux médicaments et d'évaluer de nouvelles stratégies de traitements ;
- Et la recherche paramédicale pour faire évoluer les pratiques infirmières.



1.2

CHIFFRES CLÉS

Une équipe de **150 professionnels** dont 20 médicaux, 110 paramédicaux, 12 techniciennes d'études cliniques/attachée de recherche clinique et 6 secrétaires médicales.

53 lits et places d'hospitalisation dont 18 d'hospitalisation de jour.

Près de **800 nouveaux patients** par an.

10 000 consultations par an.

Près de **50 patients pris en charge quotidiennement** à l'hôpital de jour.

Plus de **150 greffes de moelle osseuse** par an.

Une durée moyenne d'hospitalisation (en 2022) de 15 jours.





2. LES UNITÉS DU SERVICE



Horaire de visites

13h30 - 20h, interdites aux enfants de moins de 12 ans sauf accord médical.

Nombre de places

21 lits en chambres individuelles dont dix lits de soins intensifs et trois identifiés soins palliatifs.

Spécificités

Unité principale du service d'hématologie clinique, l'unité Morvan Lebesque accueille des patients atteints d'hémopathies traitées notamment par autogreffe et CAR-T cells et des patients en soins palliatifs. L'unité dispose :

- D'une salle d'activité physique équipée de tapis de marche/course, de vélos statiques, d'elliptiques, de *steppeurs* et d'un babyfoot ;
- D'un salon dédié à l'accueil des familles et des proches (jeux, livres, TV...).

Toutes les chambres sont équipées d'une salle d'eau avec WC et douche, d'un vélo statique, d'un téléviseur. Vous pouvez aussi utiliser votre propre matériel informatique. Trois chambres plus spacieuses offrent la possibilité d'installer des lits d'appoint pour les accompagnants.





2.2 ANJELA DUVAL (3^E ÉTAGE)

Horaires de visites

13h30 - 20h00, limitées à deux personnes maximum par jour et par patient et interdites aux enfants de moins de 12 ans sauf accord médical.

Nombre de places

Quatorze lits en chambres individuelles.

Spécificités

Unité protégée ou à environnement maîtrisé, elle est à l'abri des contaminations extérieures pour accueillir des patients dépourvus de défenses immunitaires et/ou nécessitant un isolement de plusieurs semaines. L'ensemble de l'unité ainsi que chaque chambre bénéficient d'un traitement de l'air en pression positive (surpression). L'eau est également filtrée microbiologiquement. L'unité Anjela Duval accueille des patients en aplasie profonde, notamment traités par allogreffe.

Chaque chambre est équipée d'un sas d'accès individuel et offre une sécurité et un confort maximal (salle d'eau sans douche, WC, TV, vélo) pour améliorer les conditions d'hospitalisation. L'entrée dans ce secteur (patients, visiteurs, professionnels, matériel) est restreint et nécessite un accompagnement spécifique par les professionnels de l'unité pour expliquer et respecter les protocoles limitant le risque infectieux. Passé le sas d'accès, l'unité est une structure semblable à une unité de soins classique.

Un professionnel du service assure une présence dans le sas d'accueil de 10h à 18h en semaine, et de 9h à 17h le week-end. En dehors de ces horaires, un interphone permet de communiquer avec l'unité.



2.3 XAVIER GRALL (2^E ÉTAGE)

Horaire de visites

Visites restreintes en salle fauteuil pour préserver l'intimité de chaque patient et interdites aux enfants de moins de 12 ans sauf accord médical.

Nombre de places

18 places.

Spécificités

Ouverte de 7 h 30 à 19 h 10 du lundi au vendredi, cette unité d'hôpital de jour (HDJ) comprend quatre salles de consultations médicales et 18 places réparties en quatre chambres individuelles et quatorze fauteuils de soins. La consultation avec le médecin ainsi que l'installation dans une chambre ou sur un fauteuil dépendent de l'état de santé et du traitement administré.

La durée de présence dans l'unité est très variable selon les motifs de soins ou de prises en charge mais aussi de la tolérance du traitement (de 30 minutes à 10 heures) : transfusions, chimiothérapies intraveineuses ou sous-cutanées, immunothérapies, protocoles de recherche clinique, biopsies ostéo médullaires, suivis post allogreffe, etc.

La durée de présence dépend également du temps de préparation et de distribution des traitements réalisés par la pharmacie située au niveau -1 du bâtiment.

Une collation ou un repas est servi au moment du déjeuner ou au cours de la journée selon la durée de la séance en HDJ.



2.4

UNITÉ DES CONSULTATIONS EXTERNES (2^E ÉTAGE)

Spécificités

L'unité des consultations externes est ouverte de 8 h à 18 h du lundi au vendredi. Elle se compose de quatre salles de consultations médicales, d'un bureau paramédical et d'une salle de soins. L'accueil est réalisé par une secrétaire médicale qui enregistre votre arrivée et vérifie les éléments du dossier administratif (identité, coordonnées personnelles, médecin généraliste, etc.).

En collaboration avec l'équipe médicale, deux infirmières assurent les soins complémentaires à la consultation médicale si nécessaire (mesure de la température, de la pression artérielle, prélèvement sanguin ou électrocardiogramme notamment).

L'unité des consultations externes assure principalement le suivi des patients entre les cures ou après la phase active des traitements réalisés en hospitalisation. Elle est également souvent le point de départ du parcours de soins dans le service lors de la découverte de la maladie hématologique.

L'unité des consultations externes travaille en étroite collaboration avec l'équipe de recherche clinique, notamment.



2.5

UNITÉ DE RECHERCHE CLINIQUE (2^E ÉTAGE)

Spécificités

L'activité de recherche clinique permet de tester de nouveaux médicaments et d'évaluer de nouvelles stratégies de traitements. La recherche clinique concerne les essais de phases précoces (phase I) et les essais de phase II et III. En fonction du protocole, une hospitalisation dans le service d'hématologie ou en HDJ peut être nécessaire.

La proximité immédiate de l'unité avec les patients et le personnel soignant lui permet de s'assurer du bon déroulement de chacune des phases de l'essai. L'équipe d'infirmier(e)s de recherches cliniques et de technicien(ne)s d'études cliniques veille à concilier en permanence le suivi du patient et le recueil de données de qualité, dans le respect des bonnes pratiques cliniques (réglementation en vigueur).

Plus de 300 patients inclus dans des essais cliniques pour des cancers du sang (myélome, lymphome, leucémie, syndrome myélodysplasique...) sont actuellement en cours de suivi.



3. LE PARCOURS DE SOINS



3.1 LA RÉUNION DE CONCERTATION PLURIDISCIPLINAIRE (RCP)

Réunion tri hebdomadaire entre professionnels de santé au cours de laquelle se discutent la situation d'un patient, les traitements possibles en fonction des dernières études scientifiques, l'analyse des bénéfices et les risques encourus, ainsi que l'évaluation de la qualité de vie qui va en résulter. Les réunions de concertation pluridisciplinaires rassemblent au minimum trois spécialistes différents. Le médecin informe ensuite le patient et lui remet son programme personnalisé de soins (PPS).

3.2 LE PROGRAMME PERSONNALISÉ DE SOINS (PPS)

Description du traitement particulier proposé à chaque patient. Ce programme est élaboré au cours d'une RCP, puis proposé au patient lors d'une consultation spécifique dans le cadre du dispositif d'annonce. À l'issue de cette consultation, le médecin remet au patient un document : le programme personnalisé de soins. Il indique le ou les traitements à réaliser, leur durée, le lieu et les dates prévisionnelles auxquelles ils doivent se dérouler. Le PPS est adapté ou interrompu en fonction de la réaction du patient aux traitements ou de leur efficacité, et de l'évolution de la maladie.



3.3 LE DISPOSITIF D'ANNONCE

Ensemble de dispositions prévues par le Plan national de lutte contre le cancer 2003-2007 pour améliorer les conditions d'annonce de la maladie et des traitements et pour mieux organiser avec les personnes malades leur parcours de soins. Le dispositif d'annonce a pour objectif d'établir dès le diagnostic des moments d'information, d'écoute, de discussion et de soutien du patient et de ses proches avec différents professionnels de santé (psychologue, psychiatre, médecin de la douleur, assistante sociale...) en fonction de leurs demandes et de leurs besoins.

Dans le service, la consultation infirmière d'accompagnement se fait à la suite ou à distance de la consultation médicale. Elle s'organise selon les disponibilités du patient et des infirmier(e)s. Elle est réalisée par un(e) infirmier(e) spécifiquement formé(e) à l'accompagnement des patients en hématologie clinique adulte.





3.4

LES RESSOURCES SPÉCIFIQUES OU SOINS DE SUPPORTS

De nombreuses ressources sont disponibles afin de vous accompagner ainsi que vos proches durant votre parcours de soins.

3.5

L'HÔTEL HOSPITALIER

Dans le cadre de votre hospitalisation, nous vous proposons un hébergement hôtelier en amont des soins, à proximité du site de Pontchaillou. Cette prestation vous permet d'être présent à l'hôpital le strict temps utile aux soins médicaux et vous offre une alternative en cas d'éloignement géographique de votre domicile. Le CHU de Rennes a établi un partenariat avec deux structures d'hébergement privées :

- La résidence associative Les Ajoncs, située 10, rue Gaston Tardif à Rennes : chambre simple ou double ;
- La résidence hôtelière WHOO du Groupe Legendre, située 16, rue Madeleine Pelletier, sur le site de Pontchaillou : studio une personne ou T1.

Les nuitées des patients en pré ou post-hospitalisation sont prises en charge par le CHU. Le forfait journalier (étant en principe à la charge du patient) est pris en charge par l'association du service, l'ADHO.

3.6

LA PERSONNE DE CONFIANCE

À votre arrivée, si vous êtes majeur(e), les personnels de santé vous sollicitent pour savoir si vous avez désigné une personne de confiance. Il s'agit d'une possibilité et non d'une obligation. Vous avez la possibilité de désigner une personne de confiance parmi votre entourage familial, vos amis ou toute autre personne majeure. Cette personne, informée par vos soins de sa mission et l'acceptant, peut vous accompagner dans vos démarches, assister à vos entretiens médicaux et vous aider à prendre des décisions. Dans le cas où votre état de santé ne vous permettrait pas de donner votre avis ou de faire part de vos décisions, elle est consultée en priorité par l'équipe médicale afin de recueillir ce que serait votre avis sur la prise en charge thérapeutique.



La personne de confiance ne se confond pas avec la personne à prévenir.

Vous pouvez désigner le même correspondant ou choisir une autre personne qui devra donner son accord pour cette désignation.

3.7 LES DIRECTIVES ANTICIPÉES (DA)

Toute personne majeure peut, si elle le souhaite, rédiger ses "directives anticipées" afin de préciser sa volonté durant toute la prise en charge et notamment dans l'hypothèse où elle ne serait pas, à ce moment-là, en capacité d'exprimer sa volonté. Un document vous guidera dans la rédaction de vos directives anticipées qui permettront au médecin de connaître vos souhaits concernant la possibilité de limiter ou d'arrêter les traitements en cours. Toutes les précisions pour rédiger des directives anticipées sont sur www.chu-rennes.fr





4. EN PRATIQUE



4.1

NUMÉROS UTILES

- **Standard CHU** : 02 99 28 43 21
- **Secrétariat** :
 - Tél. : 02 99 28 42 91
 - Fax : 02 99 28 41 61
 - Courriel : SecretariatHematologie@chu-rennes.fr
- **Unité d'hospitalisation Morvan Lebesque** : 02 99 28 93 38
- **Unité d'hospitalisation Anjela Duval** : 02 99 28 59 47
- **Infirmière de gestion des hospitalisations** (Morvan Lebesque - Anjela Duval) :
 - Tél : 02 99 28 24 72
 - Courriel : IDEprogLebesque@chu-rennes.fr
- **Unité d'hospitalisation de jour Xavier Grall** : 02 99 28 65 81
- **Infirmière de programmation des venues en hôpital de jour Xavier Grall** :
 - Tél : 02 99 28 97 09
 - Fax : 02 99 28 98 02
 - Courriel : ide4137@chu-rennes.fr
- **Infirmière AMA assistance aux malades en ambulatoire** :
 - Tél : 02 99 28 41 74 ou 02 99 28 99 91
 - Fax : 02 99 28 41 66
 - Courriel : IDE_AMA_Hematologie_Adulte@chu-rennes.fr
- **Infirmière coordinatrice de greffe / CarT cells** :
 - Tél : 02 99 28 37 74 ou 02 99 28 25 94
 - Fax : 02 99 28 98 02
 - Courriel : IDECoordinationHemato.Greffescart@chu-rennes.fr
- **Infirmiers d'accompagnement dans le dispositif d'annonce** :
 - Tél. : 02 99 28 97 36
 - Courriel : IDEannoncehemato@chu-rennes.fr
- **Diététicienne** : 02 99 28 91 35
- **Assistante sociale** : 02 99 28 94 10
- **Psychologues** : 02 99 28 95 23 ou 02 99 28 98 19



4.2

ACCÉDER AU SERVICE

Le service d'hématologie clinique se situe sur le site de Pontchaillou du CHU de Rennes, et se répartit sur les 2^e et 3^e étages du bâtiment BMT HC Jean Dausset (bâtiment n°8 sur le plan ci-contre).



La capacité de stationnement automobile au CHU est réduite et le stationnement est donc réglementé. À Pontchaillou, les parkings P4 et P5 sont exclusivement destinés aux visiteurs de l'établissement avec un accès gratuit dans la limite de la 1^{re} heure, puis payant au-delà. Les dimanches et jours fériés, le stationnement est gratuit.

Un parking dépose-minute est à votre disposition en bas du bâtiment BMT HC Jean Dausset.

Dans la limite de 45 minutes, le stationnement est gratuit. Au-delà de 45 minutes : 1,10 € par tranche de 15 minutes.

À noter : ce parking est gratuit pour le temps de votre séance en hôpital de jour.

Le CHU de Rennes est par ailleurs engagé dans une démarche de développement durable et recommande, si vous le pouvez, d'utiliser les transports en commun pour faciliter votre venue (métro, bus, car ou train).





Plan interactif

Vous pouvez également consulter le plan interactif sur le site du CHU de Rennes et visualiser votre itinéraire : www.chu-rennes.fr > rubrique "Plans" > "Hôpital Pontchaillou" > "Consulter le plan interactif".

Ou en scannant le QR-Code ci-contre.



PÔLE MÉDECINES SPÉCIALISÉES

SERVICE D'HÉMATOLOGIE CLINIQUE

HÔPITAL PONTCHAILLOU
BÂTIMENT MÉDICO-TECHNIQUE ET HÉMATOLOGIE CLINIQUE

2, rue Henri Le Guilloux • 35033 Rennes cedex 9

•
Tél. 02 99 28 42 91

•
www.hematologie-chu-rennes.fr

